2020-01-15

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Papineau

À une séance du Comité administratif de la susdite Municipalité, étant la séance d'ajournement liée à la séance régulière du mois de janvier (8 janvier 2020) tenue ce **mercredi 15e jour du mois de janvier 2020 à 9 h 00**, en l'édifice Henri-Bourassa, sis au 266 de la rue Viger, à Papineauville, Québec, à laquelle sont présents messieurs les conseillers Alain Gamache, maire de la Municipalité de Lochaber Canton, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, et Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Jocelyn Robinson, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Arnaud Holleville, le directeur du développement du territoire, monsieur Marc Carrière, ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Catherine Labonté, sont également présents.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

CA-2020-01-028

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins
et résolu unanimement

QUE :
La séance régulière du 8 janvier 2020 soit rouverte afin de poursuivre les discussions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de ladite séance, soient les points 5.2.1, 5.2.6 et 6.1.1 à savoir :

- Contrat de travail de la secrétaire-trésorière et directrice générale (recommandation) (point 5.2.1);
- Lancement d'un appel de candidatures à l'interne – Poste de commis de bureau (décision) (point 5.2.6);
- Orientations sur les commissions de la MRC (recommandation) (point 6.1.1);

Adoptée.

5.2.1 CONTRAT DE TRAVAIL DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

CA-2020-01-029

ATTENDU la résolution numéro 2015-12-225, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le décembre 2015, relative à la nomination de madame Roxanne Lauzon à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Papineau;

INITIALES DU PRÉFET
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

ATTENDU la résolution numéro 2019-01-006, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 23 janvier 2019, relative à la prolongation du contrat de travail de la secrétaire-trésorière et directrice générale pour une période d'un (1) an ;

ATTENDU la résolution numéro 2020-01-004, adoptée lors de la séance du Conseil des maires prévue le 22 janvier 2020, relative à l'adoption de la Politique de gestion des ressources humaines pour les responsables de services et les cadres de la MRC ;

ATTENDU la proposition d'addenda au contrat de travail de la secrétaire-trésorière et directrice générale présenté dans le cadre de la présente séance;

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache
et résolu unanimement

QUE :
Le Comité administratif recommande au Conseil des maires d'accepter l'addenda au contrat de travail de la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, conformément à la proposition déposée dans le cadre de la présente séance;

ET QUE :
Le sujet soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil des maires prévu le 22 janvier prochain pour considération.

Adoptée.

5.2.6 LANCEMENT D'UN APPEL DE CANDIDATURES À L'INTERNE – POSTE DE COMMIS DE BUREAU

CA-2020-01-030

ATTENDU la résolution numéro CA-2020-01-015, adoptée lors de la séance du Comité administratif tenue le 8 janvier 2020, relative à l'affectation temporaire de madame Marie-Chantale Dallaire, à titre de coordonnatrice administrative, et ce, pour une période débutant le 10 février 2020 et se terminant au retour de madame Catherine Labonté prévu au mois de février 2021;

ATTENDU qu'il y a lieu de lancer un appel de candidatures pour combler temporairement le poste de commis de bureau;

Il est proposé par M. le conseiller Carol Fortier
et résolu unanimement

QUE :
Les membres du Comité administratif autorisent le lancement de l'appel de candidatures à l'interne pour combler le poste de commis de bureau, conformément à la recommandation de la direction générale et de la convention collective de la MRC;

QU' :
Un comité de sélection composé de la direction générale soit mis en place afin de procéder à la sélection de candidat(e)s;

QUE :
Le Comité de sélection soumette sa recommandation au Comité administratif lors d'une séance ultérieure de ce dernier;

ET QUE :
La secrétaire-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision.

Adoptée.

6.1.1 ORIENTATIONS SUR LES COMMISSIONS DE LA MRC

CA-2020-01-031

ATTENDU la résolution numéro 2018-01-005, adoptée dans le cadre de la séance du Conseil des maires tenue le 24 janvier 2018, concernant, notamment, l'organigramme des commissions et des comités de la MRC;

ATTENDU la résolution numéro 2018-04-068, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 18 avril 2018, relative à l'adoption dudit organigramme, lequel présente la structure préconisée pour les commissions et les comités de la MRC, conformément aux recommandations émises par les commissions;

ATTENDU que la MRC de Papineau a mis en place différentes instances afin de favoriser la participation active de ses membres, de les consulter sur différents sujets qui la concerne et, par le fait même, d'alimenter et de bonifier ses décisions ainsi que les interventions de son personnel;

ATTENDU la résolution numéro 2018-05-076, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le mai 2018, relative à l'approbation des principes et des orientations énoncés dans le document intitulé « Cadre de référence des commissions et des comités », notamment, avec leur gestion, leur fonctionnement et le mécanisme de communication privilégié, conformément aux recommandations émises par les présidents des commissions;

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins
et résolu unanimement

QUE :
Le Comité administratif recommande au Conseil des maires d'accepter les modifications apportées au document intitulé « Cadre de référence des commissions et des comités »;

ET QUE :
Le sujet soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil des maires prévu le 22 janvier prochain pour considération.

Adoptée.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA-2020-01-032

Il est proposé par M. le conseiller Carol Fortier
et résolu unanimement

QUE :
Cette séance soit et est ajournée jusqu'au 22 janvier prochain à 15h15.

Adoptée.

Benoit Lauzon Préfet	Roxanne Lauzon Secrétaire-trésorière et directrice générale

INITIALES DU PRÉFET
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

Je, Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____
Benoit Lauzon, Préfet